

## **Droit de réponse au reportage FR3**

Voici le courriel que je viens d'envoyer à Marie Anne Augry, médiatrice de France TVinfo:  
Bonjour madame,

Je me permet de réagir vis à vis du reportage FR3 régional Poitou Charente, pour la Vienne concernant le compteur Linky, par Par Valérie Prétot

Publié le 03/11/2017 à 19:47 (ce reportage semble être de Anne-Marie Baillargé, francetv)

Il est expliqué que pour les électrohypersensibles, ENEDIS et le Syndicat d'Energie de la Vienne, dans leur grande mansuétude acceptent d'installer les compteurs Linky à l'extérieur des habitations!

Voici un bel exemple de mensonge scientifique, en entretenant la méconnaissance du sujet par la population.

Le Syndicat d'énergie de la Vienne ment main dans la main avec ENEDIS

Installer le compteur à l'extérieur n'empêchera nullement le signal CPL de circuler dans les fils électriques de la maison (en version G3, le CPL se propage jusqu'à 2 kms)

Affirmer cela sur une chaîne de TV publique est scandaleux

Je demande qu'un démenti soit diffusé sur cette chaîne publique.

Les téléspectateurs ont le droit d'entendre la vérité et non des fables.

Bien à vous

Patrice G

Ingénieur retraité"de EDF RTE